



EDITORIAL « FAIRE SOCIÉTÉ ! OU LA LAISSER DÉFAIRE ? »

Après la séquence électorale du printemps, de nouveaux responsables ont été désignés et appelés à mettre en œuvre une politique nouvelle. Alors qu'alternances et cohabitations se sont succédées en vain pour lutter contre le chômage, l'individualisme, la montée des partis populistes et que les vieux partis politiques sont en crise, la nouvelle majorité issue des urnes a la charge de redonner aux citoyen.ne.s de la confiance en l'action politique.



Force est de constater qu'à cette rentrée les bouleversements touchant l'Éducation, le Social et la vie associative sont très nombreux, inquiétants, et entraînent encore plus de défiance :

- La mise en cause des emplois aidés impactant la capacité des associations à rendre des services à la population et à répondre aux besoins des citoyen.ne.s,
- Les reculs sociaux sur les droits des travailleurs et la justice fiscale,
- La marchandisation qui gangrène l'engagement associatif et l'éducation populaire,
- La conception rétrograde de l'école qui nie la complémentarité des temps éducatifs non scolaires,
- Les attaques répétées aux modestes avancées d'une refondation de l'école,
- L'intégration des mesures d'urgence dans le droit commun.

Associations, adhérent.e.s, citoyen.ne.s, nous militons au sein de la Ligue pour « faire société ». Pour une société plus juste et plus fraternelle, une République qui soit vraiment Démocratique, Laïque, Sociale, une école de la réussite pour tous, pour l'épanouissement individuel et collectif..

Il nous faut donc inspirer l'action publique pour l'infléchir vers plus de Solidarité.

Solidarité avec toutes et tous, solidarité avec les exclu.e.s, avec les sans-voix.

Solidarités sans frontières, pour une coopération entre tous les pays, pour l'accueil de ceux qui fuient la misère et la guerre.

« L'espérance du possible s'enfante sur fond d'impossible » Edgar Morin.

Les plus grands progrès de civilisation furent d'abord considérés comme utopiques : fin de l'esclavage, début de la démocratie, droits des femmes, séparation des églises et de l'Etat...



Démocratie, culture, éducation, vie sociale, vie associative, sont... bousculées !

« Faire société ! ou la laisser défaire ? »

C'est le thème de ce n°19 du PLI.

Pages 2-3, en action :
Lutter contre le harcèlement
La rentrée scolaire vue par...
Égalité, liberté...

La marchandisation
Pages 4-5, en question :
"Dutilité citoyenne"

Les contrats aidés
Pages 6-7, en mouvement :
"Ils ont marché jusqu'à nous"
L'accueil des migrants

Page 8 :
Billet d'humeur

Le revenu universel, le travail pour tous, l'ouverture des frontières, la taxation des flux financiers, l'éradication de la pauvreté, la restauration de l'École de la République et la création d'une Solidarité entre les citoyen.ne.s et les peuples sont nos utopies d'aujourd'hui.

Soyons acteur.trice.s de ce monde pour une société plus Solidaire axée sur le « faire ensemble ».

L'action des associations et des citoyen.ne.s décidant de se mobiliser et de résister permettra de porter un projet de société ambitieux qui ré-instaurera la Solidarité ; soyons cette République en action.

Didier Béliet

Président de la

Ligue de l'enseignement du Finistère

NOUS LUTTONS CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Il aura fallu le grand déballage médiatique de l'affaire Weinstein, il aura fallu que des stars témoignent et qu'Hollywood soit éclaboussé pour qu'enfin les paroles anonymes deviennent audibles et crédibles.

Pour qu'enfin le harcèlement sexuel -vécu souvent dans le silence et la honte des victimes- devienne un sujet de société.

Espérons que ce sujet ne sera pas vite occulté par un nouveau scandale ou un nouveau buzz médiatique.

La Ligue de l'enseignement travaille depuis de nombreuses années auprès des jeunes finistériens dans la lutte contre toutes les discriminations, pour l'égalité Filles / Garçons en particulier.

Nous proposons des temps de débats, de créations artistiques, de prises de parole pour déconstruire petit à petit des préjugés et idées reçues qui légitiment l'inégalité, la domination et peuvent conduire au harcèlement. La parole de tous doit être entendue, pour que les stéréotypes sexistes et les inégalités entre les femmes et les hommes ne soient plus considérés comme normales ou acceptables.

Nous intervenons régulièrement dans les collèges et les lycées, et, depuis 2 ans, nous avons également commencé à travailler cette question avec des plus jeunes. Nous mettons en débat la question des jeux, de l'occupation de l'espace, des pratiques sportives ou la perception des rôles avec les



élèves de maternelle et élémentaire de 5 écoles du département à Brest, Quimper et Concarneau.

Parmi les classes de collégiens et de lycéens que nous accompagnons, citons quelques actions :

- Ainsi, au collège Lanroze à Brest nous suivons pendant un an une classe de 3e prépa-pro qui se prépare à participer à la 7ème édition de « Buzzons contre le sexisme », opération nationale qui invite les jeunes à produire un vidéo en faveur de l'égalité femmes/hommes.



Dans le cadre du projet Filles / Garçons la mixité sex'prime, affiche réalisée par des élèves du lycée Lesven, section Arts appliqués

- Au lycée professionnel de Pont de Buis, des élèves ont réalisé un micro-trottoir filmé auprès des passants ou des lycéens de Châteaulin sur les relations femmes/hommes.

En collaboration avec les équipes enseignantes, la Ligue de l'enseignement contribue à la réflexion des élèves mais aussi des adultes éducateurs, à la construction d'une culture de l'égalité qui, espérons-le, permettra de modifier durablement les comportements.

Sylvaine Mouton-Hamon
Directrice adjointe
Ligue de l'enseignement 29

Exposition du travail réalisé à l'école primaire de Pen-ar-Stréat à Brest en juin 2017

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Quelques dessins valent autant qu'un long discours !



RENTRÉE DES CLASSES macron dans une classe de c.p.



FAIRE SOCIÉTÉ ! OU LA LAISSER DÉFAIRE ?

LA MARCHANDISATION DES RAPPORTS HUMAINS

Le secteur marchand a le vent en poupe !

Bien aidé par les mesures gouvernementales : développement de la concurrence, aides directes, mise à mal du Code du Travail... Dans plusieurs domaines d'activité les mesures ultra-libérales créent des confusions dans les fonctionnements et accroissent les inégalités.



- Ainsi on voit des Mutuelles adopter des pratiques assurantielles niant les valeurs de solidarité qui les ont faites naître. L'idée fondatrice chacun contribue en fonction de ses moyens et reçoit selon ses besoins n'est plus d'actualité.
- De plus en plus de personnes ne peuvent souscrire à une couverture santé faute de ressources suffisantes ; c'est le cas de personnes âgées qui se voient contraintes de payer les cotisations les plus élevées, ou encore de personnes privées d'emploi qui ne peuvent bénéficier de contrats collectifs.

- Dans le secteur scolaire, la concurrence du Privé (libéral et/ou confessionnel) est favorisée au détriment de l'enseignement public. Et fleurissent les cours privés et écoles parallèles qui accentuent les inégalités.
- La fin précipitée des emplois-aidés affaiblit l'accueil culturel, sportif, social, et prive nombre d'enfants des accompagnements indispensables à leur développement personnel et à leur épanouissement.

Face à cette dérive marchande, des enjeux pour les associations.

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. (article 1 de la loi de 1901)

Bien différent donc de l'entreprise individuelle à but commercial ! Les associations sont aujourd'hui confrontées à bien des défis :

- maintenir l'esprit collectif,
 - répondre aux comportements d'adhérents « consommateurs »,
 - la perte de valeurs, le désengagement citoyen,
 - des dirigeants absorbés par les tâches de gestion,
- La Ligue de l'enseignement se définit comme un mouvement d'idées, porteur de valeurs d'égalité, de solidarité, de laïcité... N'en déplaise à ceux qui pensent que tout cela est dépassé nous sommes convaincus que les idées que nous portons sont plus nécessaires que jamais face aux défis de la société.

Le monde associatif doit réagir :

- montrer que c'est le projet collectif, l'esprit mutuel, la volonté de construire ensemble des alternatives qui donnent un sens humaniste dans la société.
 - expliquer, s'exprimer. La dématérialisation des échanges ouvre de nouvelles voies, mais la notion de citoyenneté doit y prendre toute sa place.
 - refuser que le libéralisme nous cantonne à de « bonnes œuvres » à la mode anglo-saxonne, nous devons être présents et acteurs dans les politiques sportives et culturelles au sein de la cité et des territoires.
 - être force de proposition pour contribuer à la création, à l'inventivité, à l'émancipation des individus, à l'engagement citoyen.
- Voilà ce à quoi nous devons nous atteler. Réfléchir, proposer et mettre en œuvre dans les domaines qui sont les nôtres, en particulier celui de l'accès de tous à la culture, car « la conscience morale, comme tout ce qui constitue notre personne, ne peut avoir pour source que la culture » (Albert Jacquard).



Pierre Cariou,
Vice-président
Ligue de l'enseignement 29

ÉGALITÉ, LIBERTÉ... MISES À MAL.

Le discours est présenté comme novateur et original, souvent avec des formules « à la nordique », mais les dispositions du gouvernement « en marche » recyclent les vieilles recettes du néolibéralisme qui depuis 3 décennies ont démontré leurs limites.

La réforme du Code du travail vise à établir de nouvelles relations entre les français. Escamoter les intermédiaires en court-circuitant les syndicats, rendre les CDI aussi fragiles que les CDD, abandonner les statuts, réduire les pensions de retraite ou salaires différés. Le tout pour conduire les individus à devenir entrepreneurs d'eux-mêmes et atténuer l'action de l'Etat solidaire (et non « l'Etat providence » comme ils disent, la providence n'a rien à faire dans un état laïque).

C'est Noël pour les « premiers de cordée » à qui l'on demande sans contrepartie de « ruisseler » et tant pis pour « ceux qui ne sont rien » : les emplois aidés, les bénéficiaires des APL...

Déjà réalisée dans les pays anglo-saxon et en Allemagne, cette politique aggrave les inégalités, fragilise la cohésion sociale et est économiquement inefficace. Mais elle satisfait l'idéologie de la concentration des richesses financières.

A ce recul des droits des salariés s'ajoutent de vives inquiétudes concernant nos libertés.

Le 30 octobre le parlement a voté la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Énième loi sécuritaire qui inscrit dans le droit commun des mesures d'exception sous couvert de lutte contre le terrorisme : rupture de l'équilibre des pouvoirs avec les administrations, pouvoir des préfets renforcés sans contrôle du juge judiciaire, mesures d'exception liberticides. Ce qui devait demeurer exceptionnel devient routinier. En clair l'exécutif, sans contrôle d'un juge peut surveiller quelqu'un et le punir sur la base de simples présomptions. On passe d'une société de la responsabilité à une société du présumé coupable.

Le projet fondamentaliste et terroriste vise à l'effondrement de notre société de droit dont il menace les assises les plus profondes. Pour le combattre devons-nous accepter la remise en cause de nos valeurs ? Accepter que l'arbitraire s'abatte sur nos concitoyens au risque de stigmatiser une partie d'entre-eux ?

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux. » B. Franklin

André Fitamant
Vice-président
Ligue de l'enseignement 29



Permettre aux jeunes de nos quartiers d'entrer dans la vie professionnelle.

Témoignage de Georges Lévénéz
Patronage Laïque de Lambézellec

Le PLL propose à ses 1200 adhérents une trentaine d'activités culturelles et sportives, un Aish, des camps de vacances pour enfants et adolescents, une crèche pour les enfants de moins de 3 ans.

Association d'Éducation Populaire nos fondamentaux sont l'éducation, la formation des enfants, des jeunes et des moins jeunes. La lutte contre les inégalités par l'accès de tous à la culture, aux loisirs divers et au sport.

Nous n'acceptons pas que de nombreux jeunes issus de milieux populaires socialement défavorisés puissent rester sur le bord du chemin. C'est pourquoi, dès le début, nous avons adhéré aux dispositifs « emplois aidés ». Nous avons proposé à un nombre important de jeunes en recherche d'emploi et souvent désocialisés (au moins 6 jeunes par an) issus de notre quartier défavorisé, d'intégrer le monde du travail où ils ont fait leurs premiers pas sous la tutelle d'animateurs expérimentés.

Ils se sont tous vus proposer une formation comme le BPJEPS, le BAFD, le BAFA et des stages à thématiques sportives.

La très grande majorité d'entre eux a obtenu ainsi un diplôme professionnel. 4 d'entre eux sont en CDI dans notre association.

Il y a eu de temps en temps une jeune femme en « emploi-aidé » au PLL a obtenu son BPJEPS et à la fin de son contrat s'est vu proposer un CDI dans un autre quartier de Brest.

Certes ce dispositif n'est pas parfait, mais c'est une aide essentielle pour le budget des associations dont les subventions baissent d'une façon importante depuis plusieurs années.

Mais le chômage et les dégâts causés par ce fléau ne coûtent-ils pas encore plus chers ? **Gouverner c'est choisir : la suppression des emplois aidés n'est certainement pas le bon choix.**



S'ancrer pour pouvoir se projeter

Témoignage de Yano Benay

de « Dédale de clown » (compagnie d'Art Clownesque et école de cirque)

Si Dédale n'a plus aujourd'hui de contrats aidés, ils ont constitué une étape de son développement et permis à la compagnie de se constituer petit à petit une équipe professionnelle. C'est aussi grâce à l'apport de trésorerie lié à ces dispositifs que Dédale a pu louer son premier local et s'ancrer sur un territoire : la Rive droite brestoise.

L'économie culturelle est une économie de la précarité : contrats aidés, intermittents, micro-entreprises, vacataires, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs... On donne beaucoup parce qu'on est passionné. On ne compte pas ses heures. Parfois, le manque de reconnaissance finit par user. Surtout quand la logique des appels à projets vient renforcer la précarité et oblige à consacrer beaucoup d'énergie à la recherche de financements à court terme. Pourtant, en construisant des projets artistiques avec les populations, avec les enfants, dans les quartiers, avec des personnes handicapées, nous faisons émerger une parole et parfois des propositions que les politiques devraient entendre.

Ce que nous attendons des pouvoirs publics c'est qu'ils reconnaissent l'intérêt de ce que nous faisons et nous permettent de fonctionner en contractualisant à long terme. Comme a pu l'être le dispositif « Emplois-Jeunes » au niveau national, les « Emplois Associatifs d'Intérêt Régional » portés par la région Bretagne, signés pour plusieurs années, permettent aux salariés comme aux structures de se poser pour pouvoir se projeter.

BAISSE DES CONTRATS AIDÉS : DES CONSÉQUENCES DIRECTES POUR LES CITOYENS

Les associations agissent au quotidien au plus près des gens. Elles apportent des réponses essentielles aux besoins sociaux sur les territoires. Des mesures prises dans le cadre du Projet de loi de finances 2018 concernant la vie associative, et en particulier la réduction des contrats aidés, auront des impacts sur la capacité des associations à rendre des services à la population et à répondre aux besoins des citoyens. La Ligue de l'enseignement et ses associations, mobilisées dès le mois d'août avec les autres structures associatives, continuent d'alerter sur les conséquences de cette décision budgétaire qui se traduisent déjà par la suppression de nombreuses activités ou la fermeture de structures entières.



Image d'une des initiatives place de la Liberté à Brest pour alerter sur la disparition de emplois-aidés

TÉMOIGNAGE DE LIONEL JAFFRÈS

Lionel nous a autorisés à reproduire son interview du 9 octobre à Quartiers-Libres TV, la webtélé des quartiers brestois.



Martine Hémidy :

Lionel, tu es directeur artistique du théâtre du Grain, et l'un des fondateurs du Maquis. Tu es venu nous parler d'un problème grave, le gel des contrats aidés. Qu'est-ce que tu peux nous en dire ?

Lionel Jaffrès :

Cet été nous avons appris que le gouvernement décidait de geler les contrats aidés, et de geler aussi toutes les reconductions des emplois en cours.

Le plus gênant pour les associations, c'est de n'avoir pas été consultées, aucun préavis, une décision vécue comme brutale par les associations, mais aussi comme une forme de désintérêt à leur égard.

Or les associations travaillent beaucoup dans les quartiers, un peu partout, et sur tout : club de sport, troupe de théâtre, amicale de pétanque... il y a une vitalité ! Enlevez de votre quotidien local tous les articles qui relatent ce qui est fait par les associations, il ne restera pas grand-chose dans le journal ! Ces associations sont porteuses d'un dynamisme, d'une vitalité pour la ville, et c'est la même chose dans les communes rurales.

Du coup c'est une atteinte supplémentaire à la vie des associations. Aujourd'hui il y a moins d'aide, d'abord parce-que les finance-

ments diminuent ; ensuite il y a beaucoup de mise en concurrence à travers les appels à projet ce qui amène des associations sur un même territoire à s'opposer pour essayer d'obtenir une subvention. La suppression des contrats aidés arrive comme une troisième attaque.

Martine Hémidy :

Explique-nous pourquoi.

Lionel Jaffrès :

Bien sûr ces contrats ne sont pas satisfaisants ; on ne les défend pas !

Pourquoi ? parce que ce sont des contrats précaires. Sauf que ça vient du jour au lendemain pour des associations qui ne peuvent pas faire autrement, mais qui voudraient bien pérenniser ces postes.

Surtout quand on entend dire que ce type d'emploi-aidé ne débouche pas sur un emploi, c'est faux ! En tout cas, c'est faux pour ce qui concerne les associations.

Nous ce qu'on veut c'est proposer au gouvernement et aux élus locaux de mettre en place un moratoire pour que les associations puissent mettre à plat leurs difficultés, pour réfléchir aux moyens à mettre en place pour que ces associations puissent continuer à travailler, et aussi pour réfléchir au statut des salariés des associations.



C'est ça la demande du collectif des associations du pays de Brest. Mais aussi d'autres collectifs qui se sont formés un peu partout en Bretagne et en France. A Brest, nous sommes soixante dix associations signa-

taires, ce n'est pas rien !

Il y a un appel que vous pouvez lire sur le site internet www.lemaquis.org. On peut signer cet appel en tant qu'association ou en tant que citoyen.

On appelle les brestois à venir se rassembler le jeudi 12 octobre place de la Liberté ; ce sera jour de Conseil Municipal. Il y aura une intervention lors de ce Conseil, l'occasion d'interpeller nos élus locaux qui globalement nous soutiennent.

Il s'agit d'interpeller en faveur de ce moratoire pour obtenir une remise à plat des moyens des associations, parce que, je le répète, les associations sont porteuses de lien et de vitalité pour le corps social en général.

Nous, on constate aussi que cette décision arrive dans un contexte où les inégalités sociales s'accroissent. Actuellement les politiques vont dans ce sens-là : diminuer les impôts pour les plus fortunés et diminuer les aides pour les plus fragiles. Je pense aussi aux politiques au détriment des logements sociaux, et on assiste à la casse de toutes les aides sociales et de tout ce qui fait la solidarité et le vivre-ensemble dans le pays.

Martine Hémidy :

En parallèle, dans les quartiers et ailleurs, des gens se battent pour faire du vivre-ensemble. C'est vrai, ça n'a pas de sens !

Lionel Jaffrès :

D'autant plus que ces gens rendent un vrai service public. Travailler à ce vivre-ensemble, c'est bien sûr une affaire de citoyens, mais ça devrait être considéré comme une entreprise d'intérêt général, voire de service public.

Martine Hémidy :

Encore merci Lionel ! Et on se donne rendez-vous en janvier ; il y aura j'espère une évolution favorable. Et d'abord, le 12 octobre, place de la Liberté.

IL ÉTAIT TEMPS !

Dans le Pli n°18 nous évoquons « le rôle majeur des associations pour préserver le Vivre ensemble », ce en pleine période électorale excellente pour le FN.

Si nous ne voulons pas nous retrouver avec cette Extrême droite au pouvoir en 2022, il faudrait que le nouveau Pouvoir obtienne des résultats, dans les domaines de l'emploi et du pouvoir d'achat certes, mais aussi dans tout ce qui redonne du sens au faire société, et plus généralement à tout ce qui nourrit la République.

Hélas pour sa première rentrée, la politique associative de ce gouvernement n'a pas été à la hauteur des enjeux !

La baisse brutale des emplois aidés est la première erreur -de taille ! Ni concertation, ni période de transition, ni proposition d'autres pistes de soutien...c'est un véritable coup d'arrêt pour la vie d'un nombre certain de projets voire d'associations elles-mêmes.

Trois mois !... Trois longs mois de mobilisation des associations, trois longs mois de manifestations de soutien de nombreuses collectivités mais aussi d'institutions plus consensuelles comme le Ceser, trois longs mois de rencontres avec les députés de notre département comme de l'ensemble du Pays pour les sensibiliser au fait associatif et aux effets de ces mesures... le Premier Ministre a enfin annoncé ... l'ouverture du "dialogue" le 9 novembre.

Ce dialogue devenait plus qu'urgent. Il doit vite déboucher.

Car une autre politique à l'égard des associations est possible ; nous le voyons autour de nous, d'autres dynamiques sont engagées :

- au Conseil régional de Bretagne (signature d'engagements vis-à-vis du monde associatif, co-organisation des assises régionales au printemps prochain...),
- au Conseil départemental du Finistère (états généraux du 1er juillet dernier avec 600 participants dont une forte présence de nos associations membres de la Ligue, livre blanc de l'engagement et du bénévolat associatifs rédigé avec les associations et rendu public le 5 décembre...)
- à la Ville de Brest (conseil de développement des associations d'Éduc Pop et maintien des financements jusqu'à 2020...) ou dans d'autres Villes du Finistère qui refusent de réduire leur soutien aux associations malgré des dotations de l'Etat en baisse...

Petit à petit, alors que d'autres lieux d'engagement s'écroulent, les pouvoirs publics prennent conscience du rôle majeur des associations pour préserver le Vivre ensemble. Il devenait urgent que l'Etat sorte de son aveuglement...

Yannick Hervé
Secrétaire général
Ligue de l'enseignement 29

“ILS ONT MARCHÉ JUSQU’À NOUS...”

Avec d’autres mouvements, des associations, des syndicats, la Ligue de l’enseignement s’est mobilisée dès l’été-automne 2015 pour créer... **Le réseau du Pays de Brest pour l’accueil des migrants dans la dignité.** Tous ensemble pour tenter d’agir sur les pouvoirs publics et l’opinion publique... Et chacun.e dans son rôle pour mettre en oeuvre ce qu’il sait faire.

Pour notre Mouvement, il s’agit entre autres,

- par les associations membres de la Ligue, de permettre l’accueil d’activités pour les migrants dans nos locaux de Patros et Maisons de quartier, d’organiser des soirées de sensibilisation des adhérents et de la population à l’initiative de nos Amicales laïques,
- par les services de notre centre fédéral, d’animer des interventions auprès des enfants et des jeunes sur temps scolaire, ou de sensibiliser les détenus de la Maison d’arrêt à la diversité culturelle et au parcours des migrants...
- la Ligue assure également la gestion financière d’activités du Réseau.

Certains partenaires du Réseau agissent plus directement auprès des jeunes migrants, mineurs non-accompagnés. En voici deux témoignages.

TÉMOIGNAGE DE RACHEL VIGOUROUX

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE AU SEIN D’UN SERVICE POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Accompagner des jeunes mineurs isolés est une aventure humaine formidable mais que de contradictions et difficultés ! Avec plus de 20 ans d’expérience en protection de l’enfance et la volonté d’offrir un accueil digne du pays des droits de l’homme, j’ai rejoint un nouveau service accompagnant ces jeunes migrants. Dès le début, la tâche est rude, nos motivations sont à l’épreuve. Arrivés directement dans le département, où orientés là par la plateforme nationale, les jeunes mineurs sont dans un premier temps pris en charge par l’Aide Sociale à l’Enfance 29. Suite à l’évaluation effectuée par l’ASE (qui détermine ou non leur minorité) ils sont dirigés vers les services dédiés. Alors qu’ils sont logés (foyers, hôtel, famille d’accueil), si la minorité n’est pas reconnue (et la fiabilité des tests osseux est controversée) les jeunes quittent la Protection de l’Enfance et ne peuvent plus bénéficier d’hébergement.



Que deviennent-ils? Certains sont pris en charge par des associations d’aide aux migrants, le temps de faire un recours auprès du Juge des Enfants qui -s’il est accepté- leur permet de revenir dans le cadre de la protection de l’enfance. Mais, les autres ?...

Cette mise en doute de leur minorité est terriblement violente pour certains et amène leur difficulté à nous faire confiance par la suite. De plus, lorsque le temps de l’évaluation a été trop long ou que la majorité est très proche, la course effrénée pour des documents d’identité et les démarches pour des cartes de séjour deviennent une priorité absolue au détriment de l’accompagnement éducatif.

La notion du temps est différente pour chacun d’entre nous mais aussi pour les diverses administrations ; d’où pression, stress, frustrations, parfois aussi des incompréhensions et une certaine méfiance mettant à mal la relation éducative. Dire «c’est compliqué», «il faut attendre», ou ne pas pouvoir répondre du tout devient plus qu’agaçant ; nous devons faire preuve d’imagination, renouveler notre vocabulaire !

Leurs attentes sont tellement fortes, génératrices d’angoisse pour tous, et les formalités administratives écrasantes : prise en charge de leur santé, leur hébergement, leur apprendre à gérer leur quotidien, recherche de scolarité (saturée dans certains lycées et sans moyens supplémentaires) ou de formation qui leur permettrait de rester sur le territoire français ... Ce sont des priorités, mais au détriment de l’accompagnement éducatif qu’ils devraient recevoir de la Protection de l’Enfance.

Malgré ma motivation et la richesse de ces rencontres humaines, la douche est froide au vu des moyens alloués pour l’accueil de ces jeunes migrants : moyens financiers, mais surtout les moyens humains insuffisants ne permettent pas aux équipes d’œuvrer de façon satisfaisante. Sentiment d’impuissance face à ces jeunes en très grande difficulté mais tellement pleins d’espoir, sentiment de colère aussi face à une machine administrative qui néglige le côté humain. L’avenir de ces jeunes qui nous sont confiés et qui nous ont fait confiance est tellement incertain ! Sortir de la Protection de l’Enfance sans solutions peut s’avérer tellement violent pour eux et cela touche au plus profond nos sentiments de solidarité, notre humanité. A l’heure actuelle, le département accorde encore des contrats jeunes majeurs mais jusqu’à quand acceptera-t-il et pourra-t-il prendre en charge ces jeunes migrants ? N’oublions pas que des jeunes majeurs finistériens sont eux aussi en demande d’aide.

Construire des réseaux solidaires, des partenariats, donner plus de moyens est plus que nécessaire car côtoyer ces situations dramatiques s’avère très éprouvant.

TÉMOIGNAGE DE ROGER MORIN

BÉNÉVOLE, RÉSEAU BRESTOIS POUR L’ACCUEIL DES MIGRANTS

De plus en plus nombreux d’année en année, des jeunes issus de pays dans lesquels, faute de pouvoir accéder à l’école ou trouver le moindre travail décent, ils n’entrevoient aucun avenir. Originaires pour la plupart d’Afrique de l’ouest, ils remontent vers l’Europe en suivant les routes semées de dangers et de souffrances que les médias nous font régulièrement découvrir. Arrivés chez nous, leur sort dépend complètement de l’âge qui leur est attribué.

S’ils sont reconnus mineurs, conformément à leur récit et aux papiers qu’ils peuvent posséder, leur prise en charge dans le cadre de l’Aide Sociale à l’Enfance (sous l’égide du Conseil Départemental) est bien assurée, dans le Finistère en tous cas. Ils sont confiés à des associations (Don Bosco ; AILES) qui leur assurent un accompagnement de grande qualité, ils vont à l’école (dans l’enseignement professionnel en général) et y font des parcours le plus souvent très intéressants qui les préparent bien à s’intégrer une fois majeurs.

Par contre, si pour des raisons souvent très discutables (notamment la pratique des fameux tests osseux censés mesurer l’âge à partir de radiographies du poignet et de la mâchoire) ils sont, après plusieurs mois d’attente, déclarés majeurs par le Procureur de la République, ils se retrouvent, du jour au lendemain, privés de toute prise en charge : priés de quitter l’hôtel dans lequel ils attendaient d’être fixés sur leur sort, et tributaires de la solidarité associative pour leur hébergement, leur subsistance et la défense de leurs droits. Seul le Juge des enfants peut après encore plusieurs mois de délai, les rétablir dans leur droit à la prise en charge par l’A.S.E.

A Brest, plusieurs associations œuvrent depuis un an et demi à leur éviter le pire : la rue et l’errance. Le Réseau brestois pour l’accueil des migrants, qui regroupe plusieurs associations, syndicats et adhérents individuels, leur assure :

- L’hébergement, à domicile dans des familles qui se relaient dans le cadre de réseaux, et dans des appartements qui ont pu être loués grâce au soutien apporté par Madame P. Adam

au titre de sa réserve parlementaire, et vont continuer à l’être par l’association SOLAMI soutenue financièrement par la Ville, le C.D., la C.A.F., la Fondation Abbé Pierre.

- Le soutien juridique, en particulier l’accompagnement dans le recours au Juge des Enfants, les démarches nécessaires pour leur couverture santé, leur accès aux transports, le lien avec les associations qui leur procurent nourriture et vêtements.
- La préparation et le soutien à la scolarisation dans le cadre d’ateliers socio-éducatifs qui mobilisent plusieurs dizaines de bénévoles.
- L’accès à la vie sociale, à la culture, aux loisirs (théâtre, sport...)

Si vous êtes sensibles au sort de ces jeunes, qui ont mis tous leurs espoirs dans « le pays des droits de l’homme » comme ils le disent souvent, rejoignez-nous pour leur apporter le soutien dont ils ont le plus grand besoin. Toutes les formes d’engagement sont les bienvenues : accueil à domicile, soutien à la vie dans les appartements, accompagnement dans les démarches, animation d’ateliers ... Dans tous les cas, une riche aventure humaine à partager !



Des contacts :

Réseau brestois pour l’accueil des migrants : <https://www.reseaumigrantsbrest.fr>
Solidarité Logement pour l’Accueil des Migrants : contact.solami@numericable.fr

PAYS BIGOUDEN : TERRE D’EXIL, TERRE D’ACCUEIL

L’Amicale laïque de Léchiagat a organisé ce forum social du 4 au 15 novembre, en partenariat avec l’AMPB (accueil des migrants en pays bigouden), la municipalité de Treffiat et la Ligue de l’enseignement 29.

A l’Amicale laïque, association d’Education Populaire, nous pensons qu’il est de notre ressort de débattre des sujets de société ; l’accueil des migrants en est un. Près de nous, des familles de migrants sont accueillies, entraînant quelquefois -par ignorance- des réactions de méfiance.

Nous avons mis en place un groupe de réflexion et de recherche afin de sensibiliser les amicalistes, la population, les écoliers pour une meilleure intégration des migrants, par l’information, la réflexion et les échanges d’idées .

Un programme a été mis en place :

- Dès février, exposition « Halte aux préjugés » et table ronde au sein de l’amicale avec la participation des représentants de l’AMPB et Yannick Hervé pour la Ligue de l’Enseignement.

- En novembre, organisation du forum social avec nos partenaires (mais sans se substituer à eux).



La Flanfar aux Pruneaux

Pays bigouden : terre d’exil, terre d’accueil

Nous voulions en faire quelque chose de joyeux ! Certes nous sommes conscients que quitter son pays c’est tragique, que l’inconnu est angoissant, il faut penser que c’est aussi une richesse, la rencontre des autres, les échanges culturels, musicaux. C’est d’ailleurs en musique que nous avons fait l’inauguration : fanfare dans les rues de Léchiagat pour interpeller la population, concert avec un groupe de jeunes turcs de Penhars suivi d’un groupe vocal et gestuel de Penmarc’h. 150 personnes (dont 2 familles de migrants des communes voisines) ont pu profiter de l’ambiance et des danses bretonnes...sur de la musique turque !

A l’Etuve nous avons installé 2 expositions : une sur la laïcité donnée par la Bibliothèque Nationale de Prêt, l’autre « les migrations pour vivre ensemble »

louée au CICODES. Nous y avons ajouté des panneaux réalisés par des amicalistes concernant le pays bigouden : terre d’exil, par le passé de nombreux bigoudens sont partis chercher du travail dans d’autres régions de France ou à l’étranger, mais aussi terre d’accueil de réfugiés espagnols, portugais et autres. (Pour continuer ce travail nous sommes toujours à la recherche de témoignages concernant ces migrations)

113 visiteurs sont venus et les écoliers d’une classe de Léchiagat ont eu deux animations : une sur les migrations des fruits et des légumes, l’autre sur les étoiles vues par toute la population mondiale. Les bénévoles de Lire et Faire Lire ont présenté des lectures appropriées au thème. Ces interventions ont pu se faire grâce au concours d’animateurs de la Ligue de l’Enseignement 29.



Voyage parmi les étoiles, avec Jocelyn, animateur Ligue 29 et « Open the border », une partie du public au débat

Dernier temps fort de notre forum : la projection du film « Open the border » le 7 novembre, suivie d’un débat en présence de son réalisateur et de représentants de la Ligue des Droits de l’Homme, de l’AMPB, de la municipalité et de la Ligue de l’enseignement. La discussion, très riche, a apporté des réponses concrètes aux diverses questions des 60 participants.

Toutes nos animations étaient gratuites (ou entrée au chapeau).

Claudie Roué pour l’Amicale Laïque de Léchiagat

FAIRE SOCIÉTÉ ! OU LA LAISSER DÉFAIRE ?

TÉMOIGNAGE... D'HUMEUR !

Dans notre société ubérisée, décervelée, le citoyen accro de son portable semble anesthésié : la pensée unique distillée par les médias, les couleuvres avalées au nom de la « mondialisation », la soumission des gouvernements successifs aux diktats du capitalisme, la confusion entre marché libéral et humaine liberté, entre démocratie et volonté du prince, la confusion entre droit du travail et marché de l'emploi, entre charité et solidarité, entre école publique et concurrence du privé, la réduction de la laïcité à la seule liberté religieuse... J'arrête là le constat, avec ce point d'orgue : notre peuple qui confie l'état à un nouveau Rastignac et à une Assemblée de godilots.

On me dit « ça aurait pu être pire ». Sans doute avec le Pen, ou un Trump, un Rajoy, un Kim Jong-un...

Mais la question est de **notre** République.

Vous savez, celle dont l'article premier de la Constitution stipule : *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.*

Vous ne voyez pas de contradiction avec le constat qu'on vient d'ébaucher ?

Certains ont quand même crié au « coup d'état social ».

Moi je crois qu'on aurait pu déclarer « la République en danger ».

Oui, comme les révolutionnaires en 1793. Non, je ne plaisante pas ! Constatons encore :

- **Indivisible ?** - Notre pays n'a jamais été aussi riche, et la société autant fracturée. Il y a des pro-n'importe quoi et des anti-tout, mais il y a surtout les riches et... les autres.

« Paradise papers », médias et politiciens se disent offusqués. Quelle hypocrisie !

Alors que 8,9 millions de français vivent sous le seuil de pauvreté, la fortune des 500 familles les plus riches a été multipliée par 7 en 20 ans ! Le nombre de pauvres, lui, a augmenté d'un million en 10 ans et 20 % des enfants de France vivent dans ces familles.

- **Laïque ?** - Il y a ceux qui veulent faire reconnaître notre « identité chrétienne », ceux qui ne supportent les femmes que voilées, et il y a M. Macron qui déclare le 22 septembre aux autorités religieuses « la manière que j'aurai d'aborder ces débats ne sera en rien de dire que le politique a une prééminence sur vous et qu'une loi pourrait trancher ou fermer un débat qui n'est pas mûr ». Nos

libertés acquises contre les préceptes religieux sont menacées ; la loi de séparation des églises et de l'état est directement visée.

- **Démocratique ?** - Des décennies de droits chèrement acquis balayés par ordonnances ! Et cette nouvelle loi qui inscrit les mesures antiterroristes dans le droit commun. La France adopte ainsi l'une des législations des plus liberticides d'Europe. C'est « une augmentation du rôle de l'exécutif et une diminution de celui des pouvoirs parlementaires et judiciaires » (Amnesty International).

- **Sociale ?** - APL, CSG, ISF... allez, je vous laisse continuer la liste des dégâts!



Ah, j'entends grincer : « Là, tu fais de la politique ! ». Mais oui, je le revendique ; nous n'allons quand même pas laisser les seuls financiers décider de notre vie, de notre travail, de notre planète !

Militants laïques de l'éducation populaire, nous avons notre mot à dire. **Retrouvons nos racines.**

Nous organisons des loisirs éducatifs pour petits et grands, c'est bien. Nous posons quelques rustines sur les maux de la société, c'est bien. Mais nous militons aussi pour un autre avenir, ici et dans le monde : une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle.

La vie associative est notre richesse. Elle est aussi notre force.

Montrons-le ! Disons haut et fort notre ambition humaniste.

« **Indignez-vous** », « **Engagez-vous** » disait Stéphane Hessel.

Yvon Drévilion
Vice-président de la
Ligue de l'enseignement du Finistère

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

www.laligue-fol29.org

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
F.O.L. DU FINISTÈRE
Ufolep 29 et Usep 29

61, rue de Pen ar Menez
CS 32958
29229 Brest cedex 2

02 98 02 18 47
fax : 02 98 41 49 46

www.laligue-fol29.org
plus d'infos et agenda sur notre site internet